

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Matière : Finances  
locales

Sous matière : Décisions  
budgétaires

**OBJET :**  
**DECISION**  
**MODIFICATIVE N°2**  
**- BUDGET**  
**ASSAINISSEMENT**

Séance du Conseil Municipal du 30 Octobre 2017,  
Le Conseil Municipal de la Commune de CASTELNAUDARY  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence  
de Monsieur Patrick MAUGARD, Maire,

Présents : GREFFIER Philippe, GIRAL Hélène, DEMANGEOT François, GUILHEM  
Evelyne, CASTILLO Jean-Claude, SOL Philippe, RATABOUIL Jacqueline, GUIRAUD  
Philippe, BATIGNE Brigitte, TAURINES André, ZAMAI Giovanni, BESSET Jacqueline,  
GARRIGUES Michel, GRIMAUD Bernard, BOUILLEUX Denis, ESCAFRE Elisabeth,  
RUIZ Patricia, BARTHES Chantal, EL KHAZ Sarah, SOULIER Agnès, BUSTOS Jean-  
Paul, THOMAS-DAIDE Hélène, LINOUE Stéphane, CHOPIN Marie-Christine, THOMAS  
Guy, ISSALYS Jeanne, THOMAS Eric,

Formant la majorité des Membres en exercices.

**Procurations :**

Mme CATHALA-LEGUEVAQUES Nicole donne procuration à Mme GUILHEM  
Evelyne,

M. VERONIN-MASSET Jean-François donne procuration à M. BOUILLEUX Denis,

Mme CHABERT Sabine donne procuration à M. GREFFIER Philippe,

Mme POUPEAU Nathalie donne procuration à M. BUSTOS Jean-Paul,

M. RATABOUIL Michel donne procuration à Mme BATIGNE Brigitte,

Secrétaire : Mme Sarah EL KHAZ,

M. le Maire propose les virements de crédits suivants.

(voir tableau en annexe)

Après avis de la Commission des Finances en date du 27 octobre 2017,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**APPROUVE** les virements de crédits proposés ci dessus.

*ADOPTE A L'UNANIMITE*

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.  
Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été  
affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

CASTELNAUDARY, le 30 Octobre 2017.

Le Maire,

**Patrick MAUGARD**

Ampliation faite le :

**06 NOV. 2017**

Certifiée exécutoire par  
réception en Préfecture le :

**02 NOV. 2017**

Par publication le :

**07 NOV. 2017**

Par délégation,  
Le Directeur Général des  
Services

Hervé ANTOINE



## BUDGET ASSAINISSEMENT 2017

BUDGET AVANT DM2 :						1 404 506 €
INVESTISSEMENT						
Dépenses			Recettes			
Nature	Libelles	Montant	Nature	Libelles	Montant	
.023	Autofinancement	- 9 055 €	4817	Dotations aux amort des charges fin. à répartir	9 055 €	
	Total DMI	- 9 055 €		Total DMI	9 055 €	

FONCTIONNEMENT						
Dépenses			Recettes			
Nature	Libelles	Montant	Nature	Libelles	Montant	
6862	Dotations aux amort des charges fin. à répartir	9 055 €	.021	Autofinancement	- 9 055 €	
	Total DMI	9 055 €		Total DMI	- 9 055 €	
BUDGET APRES DM2 :						1 404 506 €